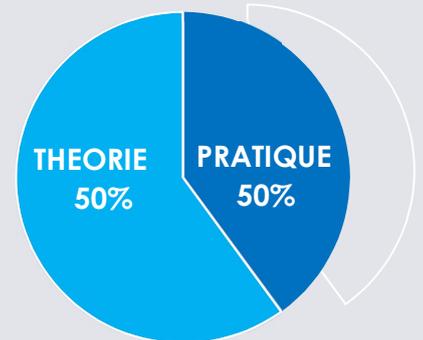




POSSEDER LES CONNAISSANCES DE BASE EN PREVENTION POUR FAIRE VIVRE LA PREVENTION AU QUOTIDIEN DANS SON ENTREPRISE



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, ou autre,
dates à votre convenance)



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Adhérer à la démarche prévention de l'entreprise
- Permettre à l'encadrement et à la direction de chantier d'appréhender leurs obligations en matière de sécurité
- Connaître les outils de la prévention à mettre en œuvre au quotidien pour y faire face

PUBLIC

- Directeur de travaux
- Conducteur de travaux
- Chef de chantier

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Garantir le respect des règles de sécurité
- Organiser, planifier son travail journalier dans le respect des procédures
- Prévoir et organiser le matériel sécurité de ses équipes
- Appliquer les règles de prévention sécurité

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Livret de synthèse des bases en prévention



ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Compréhension et expression
En langue française

DURÉE

7h00

EFFECTIFS

4 à 10 apprenants maximum

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

14 heures tous les 24 mois

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

INTERVENANT(S)

Formateur IPRP.

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SECCABAT

CONTACT

SECCABAT

205 Chemin de la Brulière, 13510 Eguilles

N° Siret : 838 987 691 00014

Code APE : 7490 A

RCS : 838987691 R.C.S Aix en Provence

Enregistré sous le n° de déclaration : XXXXXXXX

auprès du préfet de la région PACA

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Tel : 06.12.70.38.99.

@ : caroline.duquesnois@seccabat.fr

REFERENCEMENT

Formation aux risques professionnels
Enregistré sous le n°

APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations,
études de cas, mise en situation,
Etudes de poste...

CONDITIONS D'ÉVALUATION

Evaluations théorique et pratique
selon la grille de compétences
SECCABAT



PROGRAMME

PARTIE THEORIQUE : 50%

ENJEUX DE LA PREVENTION

- Comprendre les enjeux de la prévention
- Connaître la démarche | « La sécurité d'abord »
L'impact sur le comportement du personnel

RESPONSABILITES

- Connaître le principe des responsabilités Civiles et pénales
- Connaître les bases du système judiciaire
- Connaître le contenu et l'utilité de la délégation de pouvoir
- Connaître et savoir appliquer le droit de retrait
- Être capable de sanctionner

GESTION DES AT

- Comprendre les mécanismes qui engendrent l'accident
- Savoir réagir lors de la survenue de l'accident de travail
- Savoir faire face aux suites administratives de l'accident
- Connaître le principe des différentes enquêtes (CHSCT, inspection du travail et police)

LES ORGANISMES

- Connaître le rôle des différents organismes et intervenants prévention

OUTILS DE LA PREVENTION

- Connaître les outils de la prévention et savoir chercher les supports
- Les principes généraux de prévention (PGP)
- L'accueil (CACES, intérimaires, aptitude médicale)
- Le ¼ d'heure sécurité
- La coordination SPS et le PPSPS

REMONTEE D'INCIDENTS ET PRESQU'ACCIDENTS : POURQUOI ? COMMENT ?

PARTIE PRATIQUE : 50%

PREPARATION DES REUNIONS DE TERRAIN

- Appliquer les Principes Généraux de Prévention
- Préparer et animer l'accueil (CACES, intérimaires, l'aptitude médicale...)
- Animer le ¼ d'heure sécurité
- Echange avec la coordination SPS
- Choisir le support en fonction de son objectif

